

Diffusion immédiate
Le 16 juin 2006

Avis de smog

Le ministère de l'Environnement de l'Ontario a diffusé un *avis de smog* qui entre en vigueur immédiatement et le sera jusqu'à nouvel ordre pour les régions suivantes :

Windsor-Essex-Chatham-Kent

Un *avis de smog* est émis quand on s'attend à un épisode de smog.

Un temps chaud, ensoleillé et brumeux accompagné de légers vents du sud apportant de l'air pollué des États-Unis ainsi que l'accumulation locale de polluants dans l'air ont fait monter les niveaux de smog dans le sud-ouest de l'Ontario.

Le smog est un brouillard de polluants composé d'ozone au sol, de particules fines et d'autres polluants. En été, plus de la moitié de la pollution à l'origine du smog qui sévit en Ontario provient des États-Unis. Les sources polluantes au niveau local contribuent largement à la formation des particules fines le reste de l'année.

Le site www.qualitedelairontario.com renferme des conseils pour lutter contre le smog et réduire le plus possible ses effets sur les personnes sensibles. Pour en savoir plus sur la qualité de l'air, consulter le site du ministère de l'Environnement (www.ene.gov.on.ca).

- 30 -

Renseignements :
John Steele
Direction des communications
416-314-6666